Avenant à la Convention d’Étude

Référence de l’étude : {{ref\_M}}

Référence du document : {{avenant}}

Référence de la convention d’étude : {{ce}}

**Entre :**

**Ponts Etudes Projets**

située 6-8, avenue Blaise Pascal

Champs-sur-Marne

77455 Marne-la-Vallée Cedex 2

représentée par son président, {{ president.titre }} {{ president.first\_name }} {{president.last\_name}}

d'une part,

**et :**

**{{client}}**

située {{client.rue}}

{{client.code\_postal}} {{client.ville}}

{{client.country}}

représentée par : {{repr\_legale.titre}} {{repr\_legale.first\_name}} {{repr\_legale.last\_name}}

{{repr\_legale.fonction}}

ci-après dénommée le Client

d'autre part.

Il a été convenu ce qui suit :

# Article 1 : Objet de l’avenant

*[Exposez ici les causes de l’Avenant. Il s'agit de détailler l'historique de l'étude et des relations avec le Client, et d'exprimer les responsabilités de chacun dans les raisons qui ont conduit à l'Avenant. Par exemple : il ne suffit pas de dire que "l'étude nécessite un délai supplémentaire", mais d'expliquer les causes qui sont à l'origine de ce retard*

Cet Avenant vient donc modifier la Convention d’Etude {{ce}}.

*[Si ce n’est pas le 1er Avenant]* Cet Avenant annule et remplace l’Avenant à la Convention d’Etude référencé Référence de l'Avenant précédent.

*[Attention, il faut reprendre toutes les clauses de l'avenant précédent non modifiées par le présent avenant. Bien que le présent avenant annule et remplace le précédent, il est très fortement conseillé de conserver la copie signée et tamponnée de l'avenant précédent.]*

# Article 2 : Modifications

Les alinéas suivants viennent modifier la Convention d’Etude {{ce}} notamment les Conditions Générales de l’Etude.

*[Il s'agit ici de reprendre un par un les articles des Conditions Générales de l’Etude que vous souhaitez modifier, de donner leur nom et numéro puis de reprendre l'article-type des CGE en modifiant les éléments nécessaires (vous pouvez faire directement un copier/coller et ne changer que les points à modifier). Il doit donc y avoir autant d'alinéas que d'articles modifiés.]*

*[Dans le cas d'un avenant modifiant les délais de réalisation]*

## Alinéa 1 : Délais de réalisation

L’article 4 de la Convention d’Etude {{ce}} est annulé et remplacé par :

« Ponts Etudes Projets s’engage à avoir réalisé l'étude au plus tard {{semaine\_fin}} ({{semaine\_fin\_lettres}}) semaines après la signature de la présente convention, sauf cas de force majeure ou cause imputable au client.  »

*[Dans le cas d'un avenant modifiant le budget]*

## Alinéa 2 : Budget

L’article 5 de la Convention d’Etude {{ce}} est annulé et remplacé par :

« Le prix total de l'étude réalisée par Ponts Etudes Projets dans le cadre de la présente Convention est fixé d’un commun accord à {{nb\_JEH}} ({{nb\_JEH\_lettres}}) Jours-Etude Homme correspondant à {{phase\_montant\_HT\_lettres}} hors taxes ({{phase\_montant\_HT}} € HT) et à {{frais\_HT\_lettres}} hors taxes ({{frais\_HT}} € HT) de frais soit un total de {{total\_HT\_lettres}} hors taxe ({{total\_HT}} € HT).

Le prix total est soumis à la TVA au taux en vigueur à la date de facturation. A titre indicatif et en application du taux de TVA actuel de {{etude.taux\_tva}} %, ce montant correspond à {{total\_TTC\_lettres}} toutes taxes comprises ({{total\_TTC}} € TTC).

Les autres frais engagés pour la réalisation de cette étude ainsi que les frais de téléphone et de déplacements sont à la charge du client. Ces autres frais seront refacturés au réel sur présentation des justificatifs. »

*Dans le cas d'un autre article modifié*

## Alinéa x : Titre de l’article modifié

L’article Numéro de l'article modifié de la Convention d’Etude {{ce}} est annulé et remplacé par :

« Titre de l’article modifié

Nouveau contenu de l’article modifié »

# Article 3 : Autres clauses

Les parties conviennent que les autres closes de la Convention d’Etude {{ce}} restent et demeurent inchangées.

# Article 4 : Prise d’effet de l’avenant

Le présent Avenant prendra effet à partir de la signature des parties en présence.

Document comportant 4 pages et fait en deux exemplaires.

A Champs-sur-Marne,

Le {general\_date\_creation},

|  |  |
| --- | --- |
| *Pour {{ client }}*  **{{repr\_legale.titre }} {{repr\_legale.first\_name }} {{repr\_legale.last\_name }}**  {{repr\_legale.fonction }} | *Pour Ponts Etudes Projets*  **{{president.titre}} {{president.first\_name}} {{president.last\_name}}**  Président |
| *Signature* | *Signature* |

*Si la signature est électronique, retirer le nombre d’exemplaire, le lieu et la date. Ne laisser que le nombre de pages.*